

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE L'ED BS UBL**  
**du 23 avril 2018**

**Étaient présents :**

- Laurent BECK, Directeur de l'ED BS UBL
- Frank BOURY, Directeur Adjoint de l'ED BS UBL, Université d'Angers
- Cécile CARYDIS, Personnalité extérieure du conseil
- Mégane COLLOBERT, Représentante des doctorants pour le site de Brest
- Marc CUGGIA, Membre du conseil pour le site de Rennes 1
- Frédéric DELALEU, Personnalité extérieure du conseil
- Ghislaine DUISIT, Personnalité extérieure du conseil
- Céline FASSOT, Membre du conseil pour le site d'Angers
- Yannick GUILLOUX, Membre du conseil pour le site de Nantes
- François HINDRE, Membre du conseil pour le site d'Angers
- Dominique LAGADIC, Membre du conseil pour le site de Rennes 1
- Bruno LE BIZEC, Directeur Adjoint de l'ED BS UBL, ONIRIS
- Gérald LE GAC, Membre du conseil pour le site de Brest
- Xavier LE GOFF, Membre du conseil pour le site de Rennes 1
- Caroline LE GUINER, Membre du conseil pour le site de Nantes
- Marlène LE TERTRE, Représentante des doctorants pour le site de Brest
- Olivier LOREAL, Membre du conseil pour le site de Rennes 1
- Badia M'SSASSI, Personnel administratif pour le site de Rennes 1
- Dorian MCILROY, Membre du conseil pour le site de Nantes
- Jacques-Olivier PERS, Directeur Adjoint de l'ED BS UBL, Université de Brest
- Loann RAUD, Représentant des doctorants pour le site de Brest
- Vincent SAUZEAU, Membre du conseil pour le site de Nantes
- Nathalie THERET, Directrice Adjointe de l'ED BS UBL, Université de Rennes 1
- Lindzy TOSSE, Représentante des doctorants pour le site de Nantes
- Alexandre VILLARD, Représentant des doctorants pour le site d'Angers

**Étaient excusés :**

- Jean CHAOUI, Personnalité extérieure du conseil
- Thomas ESMANGART DE BOURNONVILLE, Représentant des doctorants pour le site de Rennes (non élu, voix consultative)
- Mathieu HATT, Membre du conseil pour le site de Brest
- Yassine MALLEM, Membre du conseil pour le site d'ONIRIS
- Garance PERAIS, Personnel administratif pour le site de Nantes
- Laetitia POINT, Personnalité extérieure du conseil

## **Ordre du jour :**

I Validation du CR du Conseil du 12 février 2018

II Retour des différentes commissions

"Recherche"

"Suivi des thèses et Formation"

"Communication"

"International"

III Budget

IV Questions diverses

V Dates des prochains conseils

La séance s'est ouverte à 14h00, en salle 442 (Faculté de Pharmacie – Nantes).

Laurent BECK présente l'ordre du jour.

## **I Validation du CR du Conseil du 12 février 2018**

Laurent BECK demande si des remarques sont formulées. Après un tour de table, il n'y a aucune remarque. Ce compte-rendu est validé en l'état.

Laurent BECK donne cependant des compléments d'informations :

- Marianne DESMEDT, représentante déléguée régionale Grand Ouest, a été remplacée par Frédéric DELALEU
- le pilote de la commission recherche qui devait être rediscuté lors de ce conseil sera revu à la rentrée 2018 après discussions lors de la dernière réunion de ladite commission
- un comité doctoral a eu lieu à Rennes le 22 février pour acter la composition du conseil, la direction ainsi que les directions adjointes et le règlement intérieur

## **II Retour des différentes commissions**

- "Recherche"

## **Modalités d'organisation du concours (appel à candidatures du jury, modération, dates...)**

Nombre de contrats doctoraux établissement (CDE) par site :

- Nantes : 14
- Rennes : 13
- Brest : 6,5

- Angers : 4 + 1 fléchée président

Cela représente 65/70 candidats à auditionner, soit avec 30 min par candidat un total d'environ 36 heures.

Un appel à candidatures pour être membre du jury a été lancé pour fin juin. Dans la mesure où c'est réparti sur 2 jurys, cela se fera sur 2 jours et demi.

La commission recherche propose de faire passer le concours de 2 sous-jurys avec :

- 4 personnes par site
- 8 HDR par sous jury

Il est proposé de mélanger les sous-jurys à chaque demi-journée afin qu'il y ait une évolution, pas de biais pour garder un équilibre.

Après présentation, le conseil est invité à échanger.

Vincent SAUZEAU intervient sur les conditions de candidatures : un porteur ne pouvant être membre du jury, cela peut entraîner une pénurie de candidats. Est-il envisagé que le porteur se retire lors du passage de ses candidats ?

Avec seulement 3 candidatures sur 16 places, il faut d'ores et déjà réfléchir à un plan de secours. Il est rappelé que la date limite pour candidater est le 4 mai 2018.

Même si le délai est prolongé sans changer les conditions, il est possible qu'aucune nouvelle candidature n'émerge.

Jacques-Olivier PERS maintient que 4 candidats se positionneront à Brest et pense que cette solution pourrait être envisagée uniquement dans le cadre d'un plan B.

Franck BOURY rappelle que l'appel à candidatures a bien été diffusé, il faut attendre les retours.

Céline FASSOT quant à elle n'en a reçu aucune pour le moment.

Xavier LE GOFF ajoute que tous les membres du conseil vont participer à l'interclassement

Nathalie THERET suggère de demander aux grosses UMR de désigner des personnes car avec le nombre d'HDR dans l'ED, il faut pouvoir mobiliser du personnel.

Dorian MCILROY évoque qu'initialement 2 membres de l'Université de Nantes et 1 membre d'ONIRIS sont dans le jury, Nantes est mal représentée. Il faudrait préciser pour Nantes que c'est 3 Université de Nantes et 1 ONIRIS.

La solution retenue est de rester comme prévu. La proposition doit être un plan B voir C.

Yannick GUILLOUX demande comment va être effectué le classement, sur quels critères.

Xavier LE GOFF répond que chaque juré fonctionne en binôme pour toute la durée du concours. Chaque binôme va classer tous les candidats qu'il aura vus. Un candidat va donc être classé par différents binômes qui n'auront pas vu exactement

les mêmes candidats. Chaque jury doit rendre un classement de ses auditions par journée et il ne peut être changé par un binôme.

Le premier candidat classé d'une demi-journée restera toujours classé devant les autres lors du classement final. Le classement des demi-journées est bloqué et ensuite il y a un interclassement entre les demi-journées.

Un tableur sera complété pour attribuer des points à chaque candidat.

La réunion de la commission recherche du 18 mai 2018 reprendra ces points pour déterminer les critères et sélectionner les membres des jurys.

Pour rappel, Nantes jugeait précédemment la qualité du projet et du candidat par un oral. Tous les membres avaient la même grille. A Rennes, il n'y avait pas de notation, juste un classement.

Jacques-Olivier PERS souhaite une notation répartie 40% sur dossier et 60% sur l'oral. Xavier LE GOFF précise que les candidats sont classés par rapport à leurs notes de M2. Il y a une pondération sur le classement. Avec le classement et la note, le classement final peut être différent.

Frank BOURY demande si l'on maintient le tableau de l'année dernière, Laurent BECK répond par la négative.

### **Proposition de modification de l'annexe au règlement intérieur**

Laurent BECK liste les modifications proposées :

- Vérification du financement par la gestionnaire de site

Frank BOURY demande que ce soit sous réserve d'obtention du financement

- 2 sous jurys au lieu d'un pour les oraux du concours
- sélection des dossiers de candidatures : il est indiqué que ce sont les comités de sélection de site qui la font, il est proposé que ce soit la commission recherche.

Frank BOURY dit que la commission recherche évaluera globalement les dossiers sur leur qualité en ajoutant un représentant des doctorants.

Tous les membres approuvent ces modifications.

- "Suivi des thèses et Formation"

### **Formulaire du CSI**

Il est proposé de rédiger un avant-propos sur le formulaire du CSI ainsi qu'un allègement des annexes confidentielles. Par ailleurs, faut-il utiliser l'écriture inclusive ? Frank BOURY trouve que cela alourdit la compréhension. Nathalie THERET dit qu'elle l'applique régulièrement et il faut se demander si on le fait pour tous les documents de l'ED y compris pour les versions anglaises. C'est plus un sujet de société qu'un sujet de conseil de l'ED.

Après consultation, 13 membres sont contre l'usage systématique et la généralisation de l'écriture inclusive dans les documents de l'ED. Mais 13 membres également sont pour cet usage. Laurent BECK demande si c'est cela bloquerait certaines personnes si certains documents étaient proposés en écriture inclusive. Gérald LE GAC souhaite que ce soit homogène. Nathalie THERET demande si Laurent BECK s'est renseigné auprès de l'EDD de l'UBL. Dominique LAGADIC alerte sur le fait d'avoir la réponse rapidement pour pouvoir diffuser ce document car la version finale doit être diffusée aux gestionnaires de site dans les prochains jours. Laurent BECK propose que l'écriture inclusive ne soit pas retenue pour le moment ; en revanche, si l'UBL la préconise, les modifications se feront ultérieurement.

Le formulaire de CSI est présenté aux membres. Il faut ajouter l'HDR dans les critères pour les personnalités extérieures, la signature de la 2ème personnalité n'apparaît pas, la signature du directeur/ directeur-adjoint est-elle utile ?

Nathalie THERET approuve, c'est à une personne de la commission suivi des thèses et formation de site de signer. Frank BOURY précise le déroulé : CSI puis Commission Suivi des thèses et gestionnaire de site de l'ED.

La signature pourrait être faite par le pilote désigné de la commission suivi des thèses et formation. Jacques-Olivier PERS demande s'il s'agira bien de commission de suivi de thèses et formation de site. Cette précision doit être ajoutée dans le règlement intérieur.

Laurent BECK se demande, en cas d'encadrement assuré par plusieurs encadrants, si l'annexe confidentielle doit être téléchargée en un seul exemplaire complété par tous ou si c'est un document individuel à remplir par chaque encadrant. Les membres optent pour une seule fiche pour toute l'équipe encadrante, ce qui sera précisé dans l'imprimé.

Il est souligné une incohérence sur les horaires des réunions sur la fiche du doctorant et des directeurs (8h-12h ; 14h-18h vs 8h-18h).

Laurent BECK remarque qu'il n'y a pas de notion de volume horaire dans la partie Formations – Activités – Mobilité. Cela pourrait être utile pour faciliter le travail des membres du CSI.

Pour finir, le doctorant devrait fournir un portfolio de ses formations.

Dominique LAGADIC va modifier le document avec les remarques proposées suite aux remarques décidées collégialement. Elle enverra une version actualisée qui sera automatiquement validée.

### **Proposition du plan individuel de formation**

Caroline LE GUINER parle des formations Biostatistiques proposées par l'INSERM, elle demande si elles seront comptabilisées en cas de prise en charge par le laboratoire. Aucune réserve sur ce point.

Laurent BECK demande de fournir les attestations de présence en attendant de résoudre les problèmes sur AMETHIS. Frank BOURY demande comment procède cette commission pour examiner les demandes. Nathalie THERET souligne qu'une extraction est normalement possible des applications LUNAM DOCTEUR et AMETHIS. La gestionnaire de direction transmet les éléments aux différentes commissions suivi des thèses et formation de site.

Un état des lieux des formations concernant l'éthique et l'intégrité scientifique sur chaque site est demandé. Dominique LAGADIC indique que ce type de formation est obligatoire mais il n'y a pas de recensement à ce jour. Nathalie THERET précise que le pôle doctoral de Rennes propose des dispositifs et que dans les 60 formations proposées, une dizaine sont autour de l'éthique. Michèle KERLEROUX se pose la question pour les doctorants qui ont prévu de soutenir dans les prochains mois. Nathalie THERET indique qu'il faut être souple. Les formations disponibles à Rennes 2 peuvent être ouvertes aux doctorants des autres sites, elle peut envoyer le catalogue des possibilités restantes à ce jour.

Laurent BECK propose que cela soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission « suivi des thèses et formation ». Frank BOURY annonce que le pôle doctoral d'Angers organisera une formation spécifique l'année prochaine.

Le nouveau plan individuel de formation remplacera l'ancienne version envoyée aux doctorants. Le calendrier indicatif sera juin et décembre.

- "Communication"

## **Journées Scientifiques**

La 1<sup>ère</sup> réunion s'est tenue le 26 mars 2018. Dimitri MEISTERMANN présente le document envoyé ce jour à 13h30. La question se pose que l'évènement se tienne sur 1 ou 2 journées. 2 journées est plus approprié.

Le comité organisateur est composé de 2 personnes par site, excepté Angers. Vincent SAUZEAU précise que le budget est de 15 000 €.

Plusieurs établissements ont été contactés pour accueillir les JS mais tous n'ont pas encore répondu. Certains voulaient savoir si les dates pouvaient être modifiées et avancées d'une semaine. Les membres du conseil donnent leur accord pour avancer la tenue des JS.

Il est proposé de repousser d'un an pour trouver un budget supplémentaire auprès de financeurs ; Dimitri MEISTERMANN va proposer un budget plus précis et plus détaillé. Cependant, il n'est pas certain que le budget soit reportable. Nathalie THERET ne souhaite pas repousser d'un an car il en va de la crédibilité de l'ED. Jacques-Olivier PERS va dans le même sens, il est inimaginable que ces journées n'aient pas lieu.

Dimitri MEISTERMANN précise que le comité organisateur a pensé à du sponsoring mais cela requiert plus d'aide. Vincent SAUZEAU indique qu'il est extrêmement difficile, et encore plus pour les doctorants, d'obtenir du sponsoring.

Laurent BECK reprend les différents points :

- maintenir les JS 2018. Reculer de quelques mois ne changera rien en sponsoring.
- sur 1 ou 2 journées, flexible.
- Lieu gratuit.

Le comité organisateur est le lieu de la créativité ; la commission communication apporte son expérience en support.

Nathalie THERET propose de les organiser prioritairement dans une université pour diminuer les coûts. Cécile CARYDIS trouve judicieux d'ouvrir aux entreprises, qui pourraient sponsoriser. Frank BOURY souligne que des contacts industriels peuvent être pris en recensant les thèses CIFRE. Nathalie THERET indique que les salariés ne seraient pas obligés de suivre cette journée, au risque d'avoir moins de doctorants.

Le comité organisateur souhaiterait une aide ils doivent pour cela solliciter la commission communication.

Si les JS se tiennent sur 2 jours, 4 thèmes différents par demi-journée seraient envisagés ; avec un speaker (chercheur) pour introduire et présenter les thématiques. Il y a aura un appel pour la review des abstracts. Des chercheurs s'étaient déjà proposés dont Guillaume MABILLEAU (Angers).

Il faudra prévoir des cases à cocher dans les formulaires pour classer les communications et les posters dès le départ.

- "Internationale"

## **Etat des lieux des aides à la mobilité des différents établissements**

Rennes :

- Mobilité, AAP Rennes Métropole. 300 doctorants, 1 dossier par an retenu. Fougères n'a pas accès aux bourses Rennes Métropole
- AAP UBL : pour les doctorants bretons uniquement, 1 à 5 mois, 1 000 euros

Nantes :

- Aide aux colloques (pour les doctorants de l'Université de Nantes)

Brest :

- Bourses de mobilité entrante et sortante, 2 appels : printemps et l'automne. Durée : 12 jours à 3 mois - 800 euros par mois + voyage
- AAP UBL

Angers :

- Aide à la co-tutelle (2 500 € versés en 2 temps : 1000 à la signature de la co-tutelle puis 1 500 après le retour des rapporteurs pour la soutenance). Non fléché, somme utilisable assez librement
- Aide à mobilité sur AAP interne (inclut les doctorants)
- Researchers' International Mobility (RIM) : 7 000 € par projet inférieur à 2 mois. 2 sessions par an (janvier et mai)

#### ONIRIS :

- Pas d'aide spécifique
- Parcours AGREENIUM

### **Proposition de mise en place par l'ED d'une aide à la mobilité internationale aux doctorants**

Budget : 10 000 euros/an (soit 20 bourses/an)

- Distribution pour des séjours à l'international (hors congrès/colloques)
- 2 AAP par an : 1 fin mai/1 en octobre
- Aide de 500 € avec un apport à minima de 50% par le laboratoire. Si plusieurs demande pour un labo : classement demandé. 1 semaine minimum.
- Elaboration d'un dossier scientifique et financier
- Etude des dossiers par la Commission Internationale pour avis
- Critères d'attribution
  - Cohérence projet avec la mobilité proposée : nouvelle collaboration, contact déjà établi
  - Prise en compte de l'historique des demandes : laboratoires/porteurs, sites
  - Année de thèse
  - Qualité du dossier, ambition du projet et cohérence budget
  - Visibilité des publications des laboratoires partenaires/publications communes

Le classement serait une décision du conseil puisque engagement du budget à hauteur de 10 000 €.

### **Internationalisation de l'ED**

- Diffusion des informations concernant les co-tutelles : aide pour le montage du dossier, vérification des dossiers/site (CSS)
- Informations sur les aides à mobilité : Campus France (programmes Uthique)
- Networking Européen : réponse aux AAPs visant à accroître la visibilité de notre ED au niveau international (en collaboration avec la commission communication) ; aide de la CI pour montage de projets EU ; prise en charge de déplacements pour montage de projets ?
- Lien avec les cellules Europe des sites : cartographie des projets en cours ; relai des AAP (H2020, Erasmus+,...)

Vincent SAUZEAU demande s'il y a des clusters européens d'ED. Nathalie THERET dit que c'est à la commission internationale de mettre en place des liens. Avant la

mise en place du projet MERIMEE avec l'Espagne, le budget était d'environ 10 000 euros.

### **Internationalisation de la communication : site web en anglais, documents de l'ED en anglais**

- Mise en place du site web en anglais après validation de la version française
- Traduction en anglais des documents administratifs (dossier d'inscription, fiches CSI, contrat doctoraux, ...)

Lien avec la commission communication et lien avec l'EDD de l'UBL pour la traduction.

- Communication vers les doctorants.es non francophones à améliorer (e-mails, compte rendu,...)
- Formations en anglais quand cela est possible et justifié

Xavier LE GOFF parle des candidats anglophones qui postulent au concours, il faut traduire la procédure et les documents. Vincent SAUZEAU demande si la commission Internationale ou l'ED a la volonté de faire la promotion de l'ED pour attirer les étudiants pour le concours. Laurent BECK répond que la promotion vient en dernier car on n'est pas tout à fait prêts mais la traduction des documents et l'appel à mobilité est un premier pas.

### **III Budget**

Présentation de la répartition par gros poste de dépenses :

	<b>Somme</b>
Année civile 2018	<b>64132,06</b>
- Proposition UBL	47480,00
- dont participation EDD pour conseil plénier	1450,00
- dont report 2017	15202,06
<b>Déplacement direction</b>	<b>4000,00</b>
<b>Formations doctorales</b>	<b>14350,00</b>
<b>Journées scientifiques (150 participants max)</b>	<b>15000,00</b>
<b>Concours de l'ED (2 jours à Nantes)</b>	<b>3794,60</b>
<b>Subventions diverses (Associations doctorants, Evènements)</b>	<b>5000,00</b>
<b>Appel à mobilité</b>	<b>10000,00</b>

Il reste à savoir si l'EDD acceptera un report du budget non utilisé l'année prochaine.

### **IV Questions diverses**

Formation collective statistiques (Anastats)

Nathalie THERET ne souhaite pas payer un prestataire extérieur car l'université est le lieu de formation des mathématiques. Cela revient moins cher et est déontologiquement plus logique.

Laurent BECK indique qu'il y a déjà des formations biostatistiques proposées par l'Université.

La réponse apportée est que la formation est déjà ouverte. A noter que l'INSERM propose aussi des choses intéressantes.

Laurent BECK dit que cela ouvre la question des demandes de prestataires extérieurs pour financer des formations, l'ED ne sera pas favorable.

Processus d'allocations doctorales ARED type co-financé

Xavier LE GOFF demande quand il sera possible de mettre en ligne les sujets.

Il y a actuellement un retard sur la mise en ligne des sujets TEBL. Par la suite, il y aura une remontée à l'école des docteurs le 28 mai 2018 lors de leur commission.

Au préalable, une réunion entre les gestionnaires de sites, les directeurs adjoints, la gestionnaire de direction et le directeur sera organisée pour étudier les dossiers.

Michèle KERLEROUX demande à être mise en copie de toutes les réunions pour les gestionnaires de sites ainsi que de tous les mails envoyés aux doctorants pour le site brestois.

Gérald LE GAC demande à ne pas réserver de chambre d'hôtel pour les brestois pour la nuit de vendredi à samedi après le concours afin de faire des économies.

### **V Dates des prochains conseils**

Lundi 2 juillet 2018 à 14h00 en présentiel à Nantes.

La réunion se termine à 17h00.